



Commune de Maurecourt

Le Trait d'union

Informations Municipales - N° 134 - Mai 2014

Brocante 28^{ème} édition



dimanche 18 mai

Inscriptions en Mairie

Aux heures d'ouverture de la Mairie

Les **Maurecourtois** :

à partir du **Mardi 6 mai** 9h

Les **extérieurs** :

à partir du **Mercredi 7 mai** 9h

Au vu des copies de votre pièce d'identité & pour les
Maurecourtois d'un justificatif de domicile

Tarifs (les 2 m) : Maurecourtois = **16.60 €** Hors commune = **19.20 €**

Inscriptions jusqu'au **16 mai**

Maison des Arts

**Samedi 10
& dimanche 11 mai**

10h/12h—14h/18h

Expo peinture

Jazz & Danse

DAVID
ADOLPHE



**Ciné
débat**
20h30

Vendredi 23 mai

*Le ciné-débat fête
sa centième séance*

avec **Cinéma Paradiso**
de Giuseppe Tornatore (1989)

*A Rome, à la fin des années 80, Salvatore,
cinéaste en vogue, vient d'apprendre la mort de
son vieil ami Alfredo. Avec le souvenir d'Alfredo,
c'est toute son enfance qui remonte à
la surface.....*



**Stages d'art
Sam 10 et dim 11 mai**

Vitrail

Samedi 17 mai

Enluminures

mda.maurecourt@aliceadsl.fr

Jeudi 8 mai 20h30
Café Philo

Vendredi 16 mai 20h30

Causerie
Denis Diderot
Sa vie, son œuvre

Mercredi 21 mai 20h30
Soirée Littéraire

Dimanche 1^{er} juin 16h00
Concert Classique

L'Ensemble Musique en Seine, dirigé par
Félix Mathus-Echaiz propose les œuvres de

Justin CLERICE, Adolphe DAVID, Peter
WARLOCK, Adolphe SELLENICK, Charles
d'ALBERT, Mikhaïl IPPOLITOV-IVANOV



Mercredi 4 juin
20h30

Conférence musicale

Le sacre du printemps
d'Igor Stravinsky

Animée par Félix Matus-Echaiz

A NOTER SUR VOTRE AGENDA EN MAI

Jeudi 8 à 11h devant la mairie
Commémoration

Samedi 10 - EGB - 9h /13h -14h/16h
Collecte de **Sang**

Samedi 10 & Dimanche 11—MDA
Expo de Dan Duparc

Samedi 17 - EGB à 20h30
Concert au profit des enfants de Laprak



Dimanche 18
Brocante

Vendredi 23- MDA à 20h30
Ciné débat - **Cinéma Paradiso**

Samedi 24 Bibliothèque à 15h
Après midi celtique avec Cible 95
Légendes bretonnes et crêpes/cidre

Dimanche 25 - 8h/20h
Elections Européennes (1 tour)

EN JUIN

Dimanche 1^{er} - MDA à 16 h
Concert musique classique

Mercredi 4- MDA à 20h30
Conférence musicale

Vendredi 13 - à 18h30
Espace Gérard Blondeau
Apéro Concert



Samedi 14 - Salle des Sports Y. Noah
Fête du sport et des associations sportives

Mercredi 18 à 18h30 devant la mairie
Commémoration

Mercredi 18- MDA à 20h30
Conférence Histoire de l'Art
Couple Sculpteurs N. de St Phalle & J. Tinguely
avec Georges Papazoff

Samedi 21 - Espace Gérard Blondeau
à 20h30 - **Spectacle Mix'Dance**

Samedi 21 & Dimanche 22 - MDA
Expo de fin d'année



Dimanche 29
Kermesse de la Caisse des écoles

Cyclo Folies



ENCOMBRANTS

Collecte limitée à 1m³
(pas d'électroménager)

Mardi 27 mai

Les encombrants comme les déchets verts doivent être déposés la veille au soir à partir de 19 heures.

Règles au jardin

L'usage des tondeuses, tronçonneuses est autorisé :

du lundi au vendredi 8h30/12h-14h/19h30

samedi 9h30/12h - 15h/19h

-dimanche et jours fériés 10h/12h

INTERDIT l'après-midi du dimanche et des jours fériés

BRÛLAGE INTERDIT

A la demande du Préfet des Yvelines, nous vous informons que le **brûlage des déchets verts est interdit dans tout le département des Yvelines.**

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé

Relais Assistantes Maternelles

Sente des Carreaux

Le relais est un lieu pour

. **les parents** : informations et conseils en matière d'accueil de l'enfant chez une assistante maternelle et aide dans les démarches liées à la fonction d'employeur,

. **les enfants** : propose des ateliers de découvertes dès leur plus jeune âge. Rencontre avec d'autres enfants et d'autres adultes,

. **les assistantes maternelles et auxiliaires parentales** : informations sur le droit, le statut professionnel et les conditions d'obtention d'agrément.

Contact : Estelle Colas 0139704646

ram@maurecourt.fr

DON DU SANG

Prochaine collecte de sang

Samedi 10 Mai

9H/13H - 14H/16H

Espace Gérard Blondeau

RISQUE D'INCENDIE

A la maison, un réflexe en plus, c'est un risque en moins.

Pour être averti à temps, le mieux est d'installer chez soi et à tous les étages, de préférence près des chambres, un détecteur avertisseur de fumée. Vous pouvez vous le procurer dans les magasins de bricolage. Il doit être conforme à la norme **NF-EN 14 604.**

Comment éviter les risques ?

Tenir les allumettes et briquets hors de portée des enfants. Ranger les produits inflammables loin des radiateurs, ampoules, plaques chauffantes... Eteindre complètement les cigarettes et ne pas fumer au lit.

Ne pas raviver un feu ou les braises d'un barbecue avec de l'alcool ou de l'essence. Ne pas laisser de casseroles sur le feu sans surveillance.

Brancher un seul appareil par prise électrique et ne pas laisser les appareils électriques en veille.

Quelles précautions prendre ?

Il faut faire contrôler par des professionnels les installations d'électricité, de gaz et de chauffage (notamment les inserts et cheminées) de la maison.

Que faire en cas d'incendie ?

Quoi qu'il arrive, ne prenez jamais l'ascenseur.

Si l'incendie se déclare chez vous :

. Faites sortir tout le monde pour éviter les risques d'intoxication (par les fumées et gaz) précédent la venue des flammes.

. Fermez la porte de la pièce en feu et la porte d'entrée.

Une fois dehors appelez les pompiers en composant le **18** ou le **112.**

Si l'incendie est au-dessous ou sur votre palier :

Fermez les portes, mettez des linges mouillés en bas et allez à la fenêtre pour que les secours vous voient.

En cas de fumée dans la pièce, baissez-vous vers le sol et couvrez-vous le nez avec un linge humide (la fumée envahit d'abord les parties hautes).

Si l'incendie est au-dessus :

Sortez par l'issue la plus proche.

L'aide aux personnes âgées

Afin d'accompagner les personnes âgées dans leur vie quotidienne, le Conseil Général des Yvelines propose des aides adaptées aux différentes situations.

Compensation de la dépendance (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

Maintien à domicile (aides aux transports, transport à la demande, téléassistance)

Prise en charge (accueil de jour et temporaire, hébergement en établissement, accueil familial)

Lutte contre l'isolement pendant l'été avec Yvelines Etudiants Seniors
Servie d'écoute et d'accompagnement et **lutter contre la maltraitance.**

Pour tout renseignement, contactez le Centre Communal d'Action Sociale de la mairie : 01.39.70.23.25

VOIRIE : modification

A partir du 19 mai, la **rue de Choisy** (entre les n°53 ter et 63), partie située au niveau de la rue **Kléber Vasseur** jusqu'à la rue de l'Oise sera réservée aux **piétons** et **cyclistes**. Une barrière sera installée à chaque extrémité de cette partie.

TRAVAUX

Le Conseil Général du Val d'Oise, propriétaire de la forêt de l'Hautil, côté Val d'Oise, nous informe qu'en vue de son exploitation indispensable au renouvellement des peuplements forestiers, des travaux sont projetés au mois de juin afin de créer une place de retournement et de conforter son chemin d'accès (chemin du Cordon). Cette desserte forestière, située entre les communes de Triel sur Seine, Jouy le Moutier et Maurecourt, permettra de sortir les bois concernés par les coupes qui sont programmées dans le plan d'aménagement établi par l'Office National des Forêts.

La mise en place de ces travaux implique donc le transit d'engins sur le territoire des communes concernées.